



20 MARSEILLE ET LA 25 GROTTES COSQUER

Pour vous permettre de découvrir de grandes villes européennes, seul ou en couple, nous vous accordons une participation exceptionnelle pour vous et votre conjoint.

	Adhérent	Conjoint	Enfant 15-22 ans	Enfant 12-14 ans	Enfant -12 ans
Participation du COS 38	300 €	250 €	250 €	250 €	200 €

MARSEILLE ET LA GROTTA COSQUER DU 13 AU 14 SEPTEMBRE 2025



Découvrez Marseille, la cité phocéenne aux mille visages ! Flânez dans les ruelles pittoresques du Vieux-Port, savourez une bouillabaisse authentique en bord de mer et laissez-vous envoûter par la majesté de la Basilique Notre-Dame de la Garde. Explorez les calanques aux eaux turquoise et profitez de l'ambiance chaleureuse et vibrante de cette ville ensoleillée. Marseille, une destination riche en histoire, culture et plaisirs culinaires, vous attend !

-  Autocar
-  50 participants
-  Séjour culturel
-  Adhérent: 50€ / Conjoint: 100€
-  2 jours et 1 nuit
-  Formule : transport, hôtel, petit déjeuner, visites, assurances

Descriptif séjour

Jour 1 : Samedi 13 septembre 2025 - Marseille et ses calanques

Départ de Grenoble via Voiron et l'Isle D'abeau en autocar pour une arrivée à Marseille en fin de matinée. (...)



Descriptif séjour

Jour 1 : Samedi (suite...)

(...) Dépôt des bagages à votre hôtel type Dalmata Hospitality ***, situé en centre-ville à proximité du Vieux Port.

Déjeuner libre dans Marseille.

Direction le Vieux Port pour embarquer à bord du bateau pour **une croisière dans les Calanques**. (durée 2h).

Créé en 2012, situé en plein coeur de Marseille, le Parc National des Calanques est le premier Parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin. Il s'étend sur un massif littoral constitué de falaises calcaires, de criques et d'îlots qui forment des écosystèmes relativement préservés.

Dîner libre puis nuit à l'hôtel.

Jour 2 : Dimanche 14 septembre 2025 - Grotte Cosquer

Petit déjeuner à l'hôtel.

Direction **la grotte Cosquer** (durée de la visite environ 2 heures).

La Grotte Cosquer, restituée dans le bâtiment de la Villa Méditerranée à Marseille, livre enfin ses secrets enfouis depuis 30 000 ans sous 37 mètres de profondeur. L'aventure Cosquer Méditerranée se déploie sur trois niveaux avec sous la mer, la grotte préhistorique à découvrir sur 1750m2 ...

Après la visite libre de la grotte vous pourrez profiter d'un documentaire de 10 minutes retraçant l'histoire de la découverte de la Grotte par Henri Cosquer. Vous finirez avec une visite guidée de la Galerie Méditerranéenne.

Déjeuner libre.

Après midi libre dans les rues de Marseille.

En fin d'après-midi retour en autocar à Grenoble via l'Isle D'abeau et Voiron.





Grille tarifaire

		Adhèrent	Conjoint	Enfant 12-22 ans	Enfant -12 ans
Prix adhérent	Base chambre double	50 €	100 €	100 €	150 €

Tarif public (base chambre double) : 245€

Supplément chambre individuelle : +60€ (limité à 3 chambres)

Participation COS 38 réévaluée exceptionnellement sur le court séjour culturel à Marseille : 195€ pour l'adhérent, 145€ pour le conjoint et les enfants de 12-22 ans, 95€ pour l'enfant de -12 ans

Prestations incluses

- Le transport en autocar grand tourisme
- Hébergement en hôtel type Dalmata Hospitality *** : 15 chambres doubles, 13 chambres twins (certaines pouvant être occupée à 3, composées d'un lit coupe et d'un lit simple) et 3 chambres single avec supplément de 60€ base double
- Petit déjeuner à l'hôtel du jour 2
- Entrée à la grotte Cosquer et la visite guidée de la Galerie Méditerranéenne
- Croisière des calanques
- Accompagnateur COS 38
- Assurance annulation

Prestations non incluses

- Les extras et dépenses personnelles, les options non citées dans «Prestations incluses»
- Le supplément chambre individuelle : +60€ (limité à 3 chambres)

Informations pratiques

- Pièces d'identité : Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite



La date limite des inscriptions

Quand vous inscrire ? Votre demande d'inscription doit être enregistrée sur votre [espace perso](#) ou arriver par courrier en date limite le **jeudi 15 mai 2025** au COS 38.

La participation du COS 38

Pour vous permettre de profiter pleinement de nos courts séjours et de vous évader en 2025, le COS 38 vous accorde une participation pour vous, votre conjoint et vos enfants jusqu'à 22 ans suivant le tarif public de votre séjour.

Tous les tarifs présentés dans la brochure sont déduits de la participation du COS 38.

Le prix public s'applique aux autres participants et aux enfants de plus de 18 ans non scolarisés.

Adhérents retraités : participation du COS 38 égale à 50% de celle d'un adhérent actif pour l'adhérent (97€) et son conjoint (72€) - 2 places sont réservées annuellement pour les adhérents retraités.

Votre demande d'inscription

Vous pouvez faire votre demande sur l'espace perso ou joindre le bulletin d'inscription (page 8) accompagné **des pièces justificatives suivantes** :

Enfant de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

Enfant du conjoint de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Avis d'imposition de l'adhérent et du conjoint à la même adresse
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

Participant en situation de handicap

- Une participation de 90% du tarif public pour l'enfant (jusqu'à 22 ans), le conjoint ou l'adhérent en situation de handicap, dans la limite de 400€.
- Valable une fois dans l'année civile

Participation supplémentaire de 50€ pour les correspondants COS 38

- Une participation pour le correspondant valable une fois dans l'année civile.
-

Annulation

Des frais d'annulation seront appliqués pour toute annulation après la date limite des inscriptions. Tout séjour interrompu ou abrégé, ou toute prestation non consommée du fait du passager, pour quelque raison que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement, même en cas de rapatriement.



Après votre demande d'inscription

La sélection : les places des participants sont limitées. Le COS 38 a instauré des critères de sélection dans le cas où le nombre de demandes d'inscription dépasserait le nombre de places disponibles. Ces critères sont :

- **Critère n°1** : Le respect de la date limite d'inscription.
- **Critère n°2** : Priorité à l'adhérent qui s'inscrit seul, avec son conjoint ou avec un autre adhérent pour un court séjour culturel. Priorité à l'adhérent qui s'inscrit avec ses enfants et/ou ceux de son conjoint de 3 à 22 ans scolarisés (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial.
- **Critère n°3** : Priorité aux adhérents n'ayant pas participé à un court séjour culturel / familial durant les 5 dernières années (le COS 38 peut remonter jusqu'aux 10 dernières années suivant le nombre de demandes)
- **Critère n°4** : Priorité à l'adhérent placé en liste d'attente sur le même court séjour culturel ou familial sur l'année N-1 et/ou N-2
- **Critère n°5 (uniquement pour les courts séjours familiaux)** : Priorité à l'adhérent inscrit avec au moins un enfant de 11 ans de l'adhérent et/ou de son conjoint* (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial (sous réserve de gratuité)
- **Critère n°6** : Priorité à l'adhérent n'ayant pas bénéficié d'une participation COS 38 des séjours sur les 10 dernières années (Nos locations).

Ces critères de sélection assurent un roulement qui permettent aux adhérents jamais partis d'être prioritaires. Toute inscription avec une personne dont le prix adhérent COS 38 ne s'applique pas ne sera pas prioritaire.

L'inscription : après la date limite des inscriptions, votre demande vous engage définitivement.

La confirmation : si votre inscription est sélectionnée, une confirmation d'inscription vous sera envoyée **par mail** après la date du 19 mai 2025.

- Votre **confirmation** vous sera envoyée **par mail**.
- **Tous vos documents vous seront communiqués par mail.**
- Votre **convocation** vous sera envoyée **par mail** environ **10 jours avant le départ**.

Contact COS 38

Toutes les questions relatives à l'inscription, à la sélection des participants, aux tarifs appliqués, aux modalités d'inscription, aux courriers, aux règlements, aux annulations :

COS 38 : Sandrine GONZALEZ



sejour@cos38.com



04 76 09 22 57



416 rue des Universités - CS 70098 - 38402 St Martin d'Hères cedex



Notre prestataire

Savatou



Depuis plus de 30 ans, dans un esprit d'éducation populaire, SAVATOU veut incarner un autre modèle social et économique qui repose sur l'échange, la solidarité et la mutualisation entre ses membres, ainsi que l'engagement personnel et collectif sur ces valeurs qui leurs sont propres.

Court séjour : Marseille et la grotte Cosquer

Contact: Karine Fournier-Bailly



karine@savatou.fr



04 79 96 30 81

Les conditions générales de vente et d'assurances

Pour chaque séjour, le COS 38 a décidé d'inclure l'assurance multirisque.

Vous trouverez ci-dessous tous les liens de l'assurance souscrite et de conditions générales de vente de chaque séjour :

- [Assurance](#)
- **Conditions générales de vente** : plus de 45 jours avant le départ : 30 % du montant total des prestations est dû. Entre 44 et 22 jours avant la date de départ : 50 % du montant total des prestations est dû. Entre 21 et 8 jours avant la date de départ : 80% du montant total des prestations est dû. A partir du 7ème jour avant le départ : 100 % du montant total des prestations est dû.
- En cas d'annulation, les primes d'assurance restent acquises à Savatou.

Brochure consultable sur www.cos38.com / Vacances / Nos courts séjours.

Le règlement

Lors de votre confirmation d'inscription reçue par mail, vous prendrez connaissance des modalités de règlements.

Vous aurez plusieurs moyens de règlements :

Nous vous inviterons à privilégier le règlement par chèque bancaire ou postal ou chèque-vacances (envoi en recommandé avec accusé de réception). Le règlement par virement pourra être accepté (demander le RIB au COS 38 à sejour@cos38.com et préciser ce choix de paiement).

Règlement total en mai 2025 :

A réception de votre confirmation d'inscription, vous disposerez de 2 jours maximum pour envoyer votre règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de Savatou. L'acompte sera encaissé dans un délai de 4 jours après la confirmation d'inscription. L'encaissement de votre acompte validera votre inscription. Au-delà de ce délai, votre inscription sera annulée sans possibilité de réclamation.

Relances : le COS 38 effectuera si besoin une relance de paiement. En cas d'oubli, le COS 38 se réservera le droit d'annuler le séjour de l'adhérent et d'appliquer les frais liés aux CGV (ci-dessus).

Solde : le solde devra être réglé à la confirmation d'inscription.



Date limite d'inscription : le jeudi 15 mai 2025 (date de réception au COS 38 ou enregistrement sur votre [espace perso](#))

Ce bulletin d'inscription doit être envoyé au COS 38 - 416 rue des universités - CS 70098 - 38402 St Martin d'Hères cedex avec toutes les pièces demandées en page 5 de la brochure.

Si vous êtes deux adhérents, vous devez remplir une demande chacun.

Toute inscription vous engage : annulation dans les conditions de l'assurance annulation du voyage.

MARSEILLE ET LA GROTTTE COSQUER

DU 13 AU 14 SEPTEMBRE 2025

Adhérent

Nom de l'adhérent : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone portable : __ / __ / __ / __ / __

E-mail (obligatoire) : @.....

Collectivité : Correspondant

Les participants

Nom Prénom (Adhérent) : Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Conjoint): Date de naissance __ / __ / ____

Nom Prénom (Enfant): Date de naissance __ / __ / ____

Ramassage

Grenoble : parking derrière la MC2 - 4 rue Paul Claudel

Voiron : parking relais du haut - péage Champfeuillet

Isle D'abeau : parking au rond-point du péage sortie n°7

Allergies alimentaires

(à préciser) :

Type de chambre

DOUBLE (1 grand lit) TWIN (2 lits séparés) TRIPLE**

SINGLE (avec supplément et sous réserve)

CHAMBRE à partager avec un autre adhérent (préciser nom, prénom, collectivité et cocher le type de chambre) :



Comité des Oeuvres Sociales de l'Isère

416 rue des universités - CS 70098
38402 ST MARTIN D'HÈRES CEDEX

Le COS 38 vous accueille...

du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Contactez-nous...

Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Tél. : 04 76 09 22 57

Courriel : secretariat@COS38.com

Site : www.COS38.com

Extranet pour nos correspondants :

<http://extranet.cos38.com>

Espace perso pour nos adhérents :

<https://www.cos38.com/espace-perso.htm>